

**Corporation de
l'École Polytechnique de Montréal**

**États financiers
au 30 avril 2018**

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 3
États financiers	
Résultats	4 - 5
Évolution des soldes de fonds	6 - 7
Flux de trésorerie	8
Bilan	9
Notes complémentaires	10 - 29



Rapport de l'auditeur indépendant

Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
Bureau 2000
Tour de la Banque Nationale
600, rue De La Gauchetière Ouest
Montréal (Québec)
H3B 4L8

T 514 878-2691

Aux membres du conseil d'administration de
Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Corporation de l'École Polytechnique de Montréal, qui comprennent le bilan au 30 avril 2018 et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du

caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Corporation de l'École Polytechnique de Montréal au 30 avril 2018 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*¹

Montréal

Le 27 septembre 2018

¹ CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A111208

Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

Résultats

pour l'exercice terminé le 30 avril 2018

(en milliers de dollars)

	Fonds de fonctionnement							
	Non grevé d'affectations		Grevés d'affectations d'origine interne				Total	
	2018	2017	Entreprises auxiliaires (note 3)		Fins particulières		2018	2017
\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Produits								
Subventions du gouvernement du Québec	97 694	93 161			167	316	97 861	93 477
Subventions du gouvernement du Canada	5 224	5 288					5 224	5 288
Droits de scolarité	31 858	29 653					31 858	29 653
Cotisations des étudiants – CEPSUM	961	830			850	871	1 811	1 701
Ventes de produits et de services	897	1 001	1 544	1 460	4 743	4 197	7 184	6 658
Frais généraux de contrats de recherche	2 140	1 399			1 771	2 080	3 911	3 479
Produits nets de placements	403	328					403	328
Contributions de la Fondation de Polytechnique	86				488	602	574	602
Autres	72	358			148	43	220	401
	139 335	132 018	1 544	1 460	8 167	8 109	149 046	141 587
Charges								
Enseignement régulier	78 126	72 670					78 126	72 670
Recherche et enseignement	4 206	3 993			5 420	4 439	9 626	8 432
Bibliothèque	4 050	4 237					4 050	4 237
Informatique et audiovisuel	6 434	6 493					6 434	6 493
Administration générale	17 725	16 711					17 725	16 711
Ressources matérielles	16 550	16 336					16 550	16 336
Services à la collectivité	1 938	1 959			6 171	2 357	8 109	4 316
Placement étudiant	1 177	1 211					1 177	1 211
Services aux étudiants	2 473	2 262			1 052	923	3 525	3 185
Entreprises auxiliaires			1 435	1 379			1 435	1 379
Retraites anticipées	497	261					497	261
Ajustement pour avantages sociaux futurs	(2 506)	1 672					(2 506)	1 672
Contributions à la collectivité et aux projets de recherche	1 242	2 036			(1 242)	(2 036)		
	131 912	129 841	1 435	1 379	11 401	5 683	144 748	136 903
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	7 423	2 177	109	81	(3 234)	2 426	4 298	4 684

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

Résultats

pour l'exercice terminé le 30 avril 2018

(en milliers de dollars)

	Fonds avec restrictions		Fonds d'immobilisations		Fonds de souscription		Total	
	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits								
Subventions du gouvernement du Québec			5 339	5 443			103 200	98 920
Subventions du gouvernement du Canada							5 224	5 288
Droits de scolarité							31 858	29 653
Cotisations des étudiants – CEPSUM							1 811	1 701
Ventes de produits et de services							7 184	6 658
Frais généraux de contrats de recherche							3 911	3 479
Produits nets de placements							403	328
Contributions de la Fondation de Polytechnique	80	80					654	682
Apports – gouvernement du Québec								
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES)	890	892	11 074	10 692			11 964	11 584
Autres	5 460	6 036	214	221			5 674	6 257
Apports – gouvernement du Canada	28 531	27 453	4 698	4 797			33 229	32 250
Apports – autres	25 792	23 360	1 226	1 242			27 018	24 602
Autres			2 494	47	8	8	2 722	456
	60 753	57 821	25 045	22 442	8	8	234 852	221 858
Charges								
Enseignement régulier							78 126	72 670
Recherche et enseignement	56 912	54 097					66 538	62 529
Bibliothèque							4 050	4 237
Informatique et audiovisuel							6 434	6 493
Administration générale							17 725	16 711
Ressources matérielles							16 550	16 336
Services à la collectivité	2 951	2 832					11 060	7 148
Placement étudiant							1 177	1 211
Services aux étudiants	890	892					4 415	4 077
Entreprises auxiliaires							1 435	1 379
Retraites anticipées							497	261
Ajustement pour avantages sociaux futurs							(2 506)	1 672
Intérêts sur les emprunts bancaires, les billets à payer et les obligations à payer			5 413	5 500			5 413	5 500
Amortissement des immobilisations corporelles			19 170	19 055			19 170	19 055
Amortissement des actifs incorporels			800	343			800	343
Autres			2 762	2 584			2 762	2 584
	60 753	57 821	28 145	27 482	–	–	233 646	222 206
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges avant participation aux résultats des filiales en propriété exclusive			(3 100)	(5 040)	8	8	1 206	(348)
Participation aux résultats des filiales en propriété exclusive (note 4)			360	(255)			360	(255)
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	–	–	(2 740)	(5 295)	8	8	1 566	(603)

Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

Évolution des soldes de fonds

pour l'exercice terminé le 30 avril 2018

(en milliers de dollars)

	Fonds de fonctionnement							
	Non grevé d'affectations		Grevés d'affectations d'origine interne				Total	
	2018	2017	Entreprises auxiliaires (note 3)		Fins particulières		2018	2017
\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Soldes de fonds (négatifs) au début	(51 003)	(107 480)	280	224	24 107	22 408	(26 616)	(84 848)
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	7 423	2 177	109	81	(3 234)	2 426	4 298	4 684
Réévaluations et autres éléments	(33 273)	58 139					(33 273)	58 139
	(76 853)	(47 164)	389	305	20 873	24 834	(55 591)	(22 025)
Virements interfonds (note 5)	(3 251)	(3 839)	(80)	(25)	(830)	(727)	(4 161)	(4 591)
Soldes de fonds (négatifs) à la fin	(80 104)	(51 003)	309	280	20 043	24 107	(59 752)	(26 616)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

Évolution des soldes de fonds

pour l'exercice terminé le 30 avril 2018

(en milliers de dollars)

	Fonds avec restrictions		Fonds d'immobilisations		Fonds de souscription		Total	
	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Soldes de fonds (négatifs) au début			24 946	25 650	140	132	(1 530)	(59 066)
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges			(2 740)	(5 295)	8	8	1 566	(603)
Réévaluations et autres éléments							(33 273)	58 139
	-	-	22 206	20 355	148	140	(33 237)	(1 530)
Virements interfonds (note 5)			4 161	4 591				
Soldes de fonds (négatifs) à la fin	-	-	26 367	24 946	148	140	(33 237)	(1 530)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 30 avril 2018

(en milliers de dollars)

	2018	2017
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	1 566	(603)
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	19 170	19 055
Amortissement des actifs incorporels	800	343
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et aux actifs incorporels	(17 212)	(16 952)
Participation aux résultats des filiales en propriété exclusive	(360)	255
Variation nette des avantages sociaux futurs	(2 506)	1 672
Variation nette d'éléments du fonds de roulement et d'autres éléments de fonctionnement à long terme (a)	18 022	(167)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>19 480</u>	<u>3 603</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Placements dans des filiales en propriété exclusive	(592)	(483)
Acquisition d'immobilisations corporelles et dépôts pour l'acquisition	(21 056)	(26 147)
Acquisition d'actifs incorporels	(110)	(92)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(21 758)</u>	<u>(26 722)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Emprunts bancaires	(18 669)	4 540
Billets à payer	43 145	41 999
Remboursements de billets à payer	(40 298)	(47 051)
Remboursements d'obligations à payer		(2 201)
Subventions à recevoir à titre d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels	2 697	2 879
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et aux actifs incorporels	24 977	14 820
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>11 852</u>	<u>14 986</u>
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	9 574	(8 133)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	13 794	21 927
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	<u>23 368</u>	<u>13 794</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
Encaisse	22 818	48 677
Fonds de dépôt	550	519
Découvert bancaire		(35 402)
	<u>23 368</u>	<u>13 794</u>

(a) Les autres éléments de fonctionnement à long terme comprennent les produits reportés à long terme, les apports reportés à long terme ainsi que l'obligation liée à la mise hors service du réacteur nucléaire à long terme.

Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

Bilan

au 30 avril 2018

(en milliers de dollars)

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds d'immobilisations		Fonds de souscription		Total	
	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
ACTIF										
Court terme										
Encaisse	489		18 256	18 251	3 750	29 461	323	965	22 818	48 677
Fonds de dépôt	550	519							550	519
Comptes clients et autres créances (note 6)	7 398	13 809	3 822	4 462		15			11 220	18 286
Subventions à recevoir (note 7)	12 780	13 998	7 907	8 421	2 379	2 377			23 066	24 796
Frais payés d'avance	557	483			2	4			559	487
	<u>21 774</u>	<u>28 809</u>	<u>29 985</u>	<u>31 134</u>	<u>6 131</u>	<u>31 857</u>	<u>323</u>	<u>965</u>	<u>58 213</u>	<u>92 765</u>
Long terme										
Subvention à recevoir du MEES					43 008	45 705			43 008	45 705
Placements dans des filiales en propriété exclusive (note 4)					2 760	1 808			2 760	1 808
Avances interfonds, sans intérêt ni modalités d'encaissement		26 768	27 018	18 651						
Immobilisations corporelles (note 8)					271 580	275 000			271 580	275 000
Actifs incorporels (note 9)					5 125	509			5 125	509
	<u>21 774</u>	<u>55 577</u>	<u>57 003</u>	<u>49 785</u>	<u>328 604</u>	<u>354 879</u>	<u>323</u>	<u>965</u>	<u>380 686</u>	<u>415 787</u>
PASSIF										
Court terme										
Découvert bancaire		35 402								35 402
Emprunts bancaires (note 10)					15 147	33 816			15 147	33 816
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement (note 11)	19 883	17 012	4 859	4 336	5 995	6 593			30 737	27 941
Produits reportés	387	528							387	528
Apports reportés (note 12)			52 144	45 449					52 144	45 449
Tranche des billets à payer échéant à moins de un an					14 490	40 298			14 490	40 298
	<u>20 270</u>	<u>52 942</u>	<u>57 003</u>	<u>49 785</u>	<u>35 632</u>	<u>80 707</u>			<u>112 905</u>	<u>183 434</u>
Long terme										
Apports reportés (note 12)					64 939	57 174	173	271	65 112	57 445
Dus interfonds, sans intérêt ni modalités de remboursement	1 238				25 778	44 865	2	554		
Billets à payer (note 13)					173 417	144 762			173 417	144 762
Obligation liée à la mise hors service du réacteur nucléaire (note 14)					2 471	2 425			2 471	2 425
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 15)	60 018	29 251							60 018	29 251
	<u>81 526</u>	<u>82 193</u>	<u>57 003</u>	<u>49 785</u>	<u>302 237</u>	<u>329 933</u>	<u>175</u>	<u>825</u>	<u>413 923</u>	<u>417 317</u>
SOLDES DE FONDS (NÉGATIFS)										
Non grevé d'affectations	(80 104)	(51 003)					148	140	(79 956)	(50 863)
Grevés d'affectations d'origine interne (note 16)	20 352	24 387			3 065	5 041			23 417	29 428
Investi en immobilisations					23 302	19 905			23 302	19 905
	<u>(59 752)</u>	<u>(26 616)</u>			<u>26 367</u>	<u>24 946</u>	<u>148</u>	<u>140</u>	<u>(33 237)</u>	<u>(1 530)</u>
	<u>21 774</u>	<u>55 577</u>	<u>57 003</u>	<u>49 785</u>	<u>328 604</u>	<u>354 879</u>	<u>323</u>	<u>965</u>	<u>380 686</u>	<u>415 787</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

Administrateur

Administrateur

Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2018

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

1 - STATUTS ET OBJECTIFS DE CORPORATION DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE MONTRÉAL

Corporation de l'École Polytechnique de Montréal (ci-après l'« École ») a été constituée en vertu de la Loi sur la Corporation de l'École Polytechnique de Montréal et évolue dans le domaine de l'enseignement supérieur. Elle est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de l'article 149 de la Loi de l'impôt sur le revenu; elle n'est donc pas assujettie à l'impôt sur le revenu.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers de l'École sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de l'École doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'École pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Principes de consolidation

L'École a fait le choix de ne pas consolider dans ses états financiers les placements dans ses filiales en propriété exclusive, Polyvalor, société en commandite et Presses internationales Polytechnique Inc. Des informations supplémentaires sont fournies à la note 4.

Les placements dans les filiales en propriété exclusive sont comptabilisés à la valeur de consolidation. De ce fait, les placements sont comptabilisés au coût, lequel est modifié pour tenir compte en premier lieu de la quote-part des résultats des filiales et, le cas échéant, de la quote-part des dividendes versés ou déclarés qui revient à l'École.

Comptabilité par fonds

Le fonds de fonctionnement est utilisé pour toutes les activités courantes de l'École. Ce fonds présente les actifs, les passifs, les produits et les charges relatifs à la prestation de services, à l'administration ainsi qu'à certaines opérations désignées spécifiquement, qu'elles soient ou non assujetties à des restrictions internes.

Le fonds avec restrictions présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux opérations désignées spécifiquement et assujetties à des restrictions déterminées de l'extérieur, lesquelles sont principalement dirigées vers des activités liées à la recherche.

Le fonds d'immobilisations présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux immobilisations corporelles et aux actifs incorporels, ainsi que leur financement.

Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2018

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Le fonds de souscription présente les actifs, les passifs, les produits et les charges des campagnes de souscription dont l'utilisation est habituellement déterminée par le donateur.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'École sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'École sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers). En ce qui a trait aux actifs financiers, l'École détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'École détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée à l'état des résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Immobilisations corporelles et actifs incorporels

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels acquis sont comptabilisés au coût. Lorsque l'École reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels, le coût de ceux-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport ou à la valeur symbolique de 1 \$ si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Amortissements

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels amortissables sont amortis en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

	<u>Périodes</u>
Améliorations des terrains et services généraux	10 et 20 ans
Bâtiments	40 et 50 ans
Améliorations majeures aux bâtiments	25 à 40 ans
Améliorations locatives	Durée du bail, maximum
	10 ans
Réacteur nucléaire	30 ans
Équipement informatique	3 ans
Mobilier, équipement de bureau, équipement de communication multimédia et matériel roulant	5 ans

Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2018

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

	<u>Périodes</u>
Équipements spécialisés liés à l'enseignement et à la recherche	10 et 20 ans
Droits d'utilisation du réseau de télécommunications géré par le RISQ (a)	17 ans
Autres équipements	15 ans
Documents de bibliothèque et réseau de télécommunications	10 ans
Logiciels	3 à 5 ans

(a) Le droit d'utilisation du réseau de télécommunications à large bande passante géré par le Réseau d'information scientifique du Québec (RISQ) inc. est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée restante du contrat d'utilisation, soit jusqu'en 2020.

Réduction de valeur

Lorsque l'École constate qu'une immobilisation corporelle ou qu'un actif incorporel n'a plus aucun potentiel de service à long terme, l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle ou de l'actif incorporel sur sa valeur résiduelle est comptabilisé en charges à l'état des résultats. Une réduction de valeur ne fait pas l'objet de reprises par la suite.

Obligations liées à la mise hors service du réacteur nucléaire

Afin de se conformer à la Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires de la Commission canadienne de sûreté nucléaire, l'École devra procéder au démantèlement du réacteur nucléaire au cours de l'exercice se terminant en 2032. Afin de tenir compte des sorties de trésorerie estimatives nécessaires pour remplir les obligations découlant des plans de démantèlement du réacteur nucléaire acceptables en matière de protection de l'environnement, des obligations liées à la mise hors service sont enregistrées dans l'exercice où l'obligation naît et où il est possible de faire une estimation raisonnable du montant de l'obligation.

La meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction des obligations actuelles est le montant que l'École devrait raisonnablement payer pour éteindre ses obligations à la date de clôture ou pour les transférer à un tiers à cette même date. Les coûts futurs sont actualisés en utilisant un taux d'intérêt sans risque ajusté en fonction de la qualité du crédit. Lors de l'établissement de la provision, un actif correspondant est comptabilisé dans les immobilisations corporelles.

Le montant de l'obligation est revu à chaque date de clôture afin de refléter la variation des sorties estimées de ressources à la suite des changements relatifs à l'échéancier du montant des flux de trésorerie non actualisés, à la législation, à la variation du taux d'actualisation utilisé ou à l'augmentation qui reflète le passage du temps. La charge de désactualisation est comptabilisée aux résultats au fur et à mesure. Le coût de l'actif lié est ajusté pour refléter les changements (autres que la désactualisation) dans l'exercice considéré et est comptabilisé à l'état des résultats au poste Autres.

Les coûts liés aux obligations liées à la mise hors service du réacteur nucléaire sont comptabilisés en réduction de la provision lorsqu'ils sont engagés.

Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2018

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Conversion des devises

L'École utilise la méthode temporelle pour la conversion des opérations libellées dans une monnaie étrangère. Selon cette méthode, les éléments monétaires d'actif et de passif sont convertis au cours à la date du bilan. Les éléments non monétaires d'actif et de passif sont convertis aux cours historiques, à l'exception de ceux comptabilisés à la juste valeur qui sont convertis au cours à la date du bilan. Les produits et les charges sont convertis au cours en vigueur à la date où ils sont constatés, à l'exception de l'amortissement des éléments d'actif convertis aux cours historiques qui est converti aux mêmes cours que les éléments correspondants. Les gains et les pertes de change afférents sont comptabilisés à l'état des résultats au poste Autres.

Avantages sociaux futurs

L'École constitue ses obligations en vertu des régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite à prestations définies à mesure que les employés fournissent les services nécessaires pour avoir droit aux avantages de retraite. Plus particulièrement, l'École comptabilise au bilan au poste Avantages sociaux futurs ses obligations découlant des régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite, déduction faite de la juste valeur des actifs des régimes. L'École détermine les obligations au titre des prestations définies en s'appuyant sur les plus récentes évaluations actuarielles établies aux fins de la capitalisation. Le coût total des régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite à prestations définies comprend le coût des services fournis au cours de l'exercice et le coût financier, et il est comptabilisé aux résultats. Les réévaluations et autres éléments, qui comprennent les gains et pertes actuariels relatifs aux obligations, la différence entre le rendement réel des actifs des régimes et les produits d'intérêts imputés en réduction du coût financier ainsi que le coût des services passés, sont comptabilisés à l'état de l'évolution des soldes de fonds sous un poste distinct. Les réévaluations et autres éléments ne sont pas reclassés à l'état des résultats au cours d'un exercice ultérieur.

Constatation des produits

Apports

L'École applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits du fonds approprié au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Lorsqu'un projet comptabilisé au fonds avec restrictions est complété et qu'une portion des apports qui y étaient affectés n'a pas été utilisée et devient libre d'affectation externe, celle-ci est virée aux produits, puis présentée aux soldes de fonds grevés d'affectations d'origine interne. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits du fonds de fonctionnement lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2018

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les apports reçus sous forme d'immobilisations amortissables, les apports affectés à l'acquisition de telles immobilisations de même que les apports affectés au remboursement de dettes ayant été contractées pour l'acquisition de telles immobilisations sont reportés et constatés à titre de produits du fonds d'immobilisations au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports reçus à titre d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels qui ne sont pas amortis ou les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels qui ne sont pas amortis, ainsi que les apports reçus à titre de dotations sont présentés comme des augmentations directes des soldes de fonds appropriés.

Autres sources de produits

Pour les autres sources de produits, ils sont constatés lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- Il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord;
- La livraison a eu lieu et les services ont été fournis;
- Le prix de vente est déterminé ou déterminable;
- Le recouvrement est raisonnablement assuré.

En fonction des spécificités des autres sources de produits, les principes suivants sont appliqués :

- Droits de scolarité et cotisations des étudiants – CEPSUM :

Les droits de scolarité et cotisations des étudiants – CEPSUM sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice dans l'exercice où ces droits de scolarité et ces cotisations sont payés. Chaque année, les sommes reçues de ces droits et cotisations couvrent une certaine portion des sessions scolaires de l'exercice suivant. Ainsi, les sommes perçues pour l'exercice subséquent à la date des états financiers sont présentées comme produits reportés;

- Ventes de produits et de services :

Les ventes de produits et de services sont constituées de la vente de divers biens et de la fourniture de services par l'École. Les ventes de produits sont constatés uniquement lorsque le client a accepté les biens ou les services, puisque l'acceptation du client est considérée comme une condition essentielle. Les montants facturés ou reçus, selon les conditions des contrats signés avec les clients, qui ne satisfont pas aux critères de constatation des produits sont inscrits à titre de produits reportés;

- Frais généraux de contrats de recherche :

Les frais généraux de contrats de recherche sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Ils représentent la contribution des tierces parties aux frais indirects pour les activités des programmes de recherche qu'ils financent. La portion des montants perçus relativement aux exercices subséquents est présentée comme produits reportés.

Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2018

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Produits nets de placements

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés dans le fonds approprié selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les produits nets de placements proviennent des intérêts générés par l'encaisse et du fonds de dépôt. Les produits d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé. Les produits nets de placements sont tous non grevés d'affectations d'origine externe. Ils sont constatés à l'état des résultats au poste Produits nets de placements du fonds de fonctionnement.

Apports reçus sous forme de fournitures et de services

L'École peut constater les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'École aurait dû se procurer autrement ces fournitures et ces services pour son fonctionnement régulier.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'École est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif, ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à compter de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps, sans pénalité, en un montant connu de trésorerie.

3 - ENTREPRISES AUXILIAIRES

	2018		
	<u>Service de reprographie</u>	<u>Stationnements</u>	<u>Total</u>
	\$	\$	\$
Solde de fonds au début	181	99	280
Produits	764	780	1 544
Charges	652	783	1 435
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	112	(3)	109
Virements interfonds	(13)	(67)	(80)
Solde de fonds à la fin	<u>280</u>	<u>29</u>	<u>309</u>

Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2018

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

3 - ENTREPRISES AUXILIAIRES (suite)

			2017
	Service de reprographie	Stationnements	Total
	\$	\$	\$
Solde de fonds au début	131	93	224
Produits	691	769	1 460
Charges	641	738	1 379
Excédent des produits par rapport aux charges	50	31	81
Virements interfonds		(25)	(25)
Solde de fonds à la fin	181	99	280

4 - PLACEMENTS DANS DES FILIALES EN PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE

La variation nette du solde des placements dans des filiales en propriété exclusive s'établit comme suit :

	2018	2017
	\$	\$
Presses internationales Polytechnique Inc.	712	793
Polyvalor, société en commandite	2 048	1 015
	2 760	1 808

Presses internationales Polytechnique Inc.

La société Presses internationales Polytechnique Inc. exerce ses activités dans les domaines de l'édition et de la commercialisation de revues et de livres, et a été constituée en vertu de la Loi sur les sociétés par actions (Québec) le 1^{er} juin 2005. À cette date, l'École a procédé au transfert, en faveur de cette nouvelle société, de tous les éléments d'actif et de passif de la division Presses internationales Polytechnique Inc., à l'exception du dû à l'École, en contrepartie de 339 266 actions de catégorie « A » de la nouvelle société, pour un montant de 339 266 \$.

	2018	2017
	\$	\$
Solde au début	793	763
Participation aux résultats de la filiale	(81)	30
Solde à la fin	712	793

Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2018

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

4 - PLACEMENTS DANS DES FILIALES EN PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE (suite)

Polyvalor, société en commandite

Polyvalor, société en commandite exerce ses activités dans les domaines de la valorisation et de la commercialisation de la propriété intellectuelle provenant du travail des chercheurs de l'École. De plus, elle a comme mission d'investir dans des projets prometteurs en vue d'en favoriser la maturité économique. Cette filiale a été formée le 18 décembre 1997 en vertu des dispositions du Code civil du Québec et de la Loi sur la publicité légale des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales. À cette date, l'École a transféré à Polyvalor, société en commandite tous ses droits et brevets et toutes ses licences, formules, technologies, inventions et autres propriétés intellectuelles, commerciales ou commercialisables, le savoir-faire lié à ce qui précède et ses droits dans les projets issus des travaux de professeurs, d'étudiants et de chercheurs ainsi que toute participation sous forme de capital-actions ou autre qu'elle détient dans des entreprises.

La contrepartie reçue par l'École lors du transfert des éléments d'actif mentionnés ci-dessus représente 25 000 parts de catégorie « A », d'une valeur globale de 2 500 000 \$, et 32 500 parts de catégorie « C », d'une valeur globale de 2 050 000 \$. L'investissement initial a été de 438 000 \$.

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
Solde au début	1 015	817
Participation aux résultats de la filiale	441	(285)
Souscription au cours de l'exercice	<u>592</u>	<u>483</u>
Solde à la fin	<u><u>2 048</u></u>	<u><u>1 015</u></u>

Autres informations sur les filiales en propriété exclusive

Les états financiers des deux filiales de l'École sont disponibles sur demande. Il n'existe pas de différence significative dans les méthodes comptables de l'École par rapport à celles de ses filiales.

Aucun événement ayant un impact significatif sur les états financiers de l'École n'est survenu entre la date de fin d'exercice de l'École et celle des filiales. Les états financiers résumés de Presses internationales Polytechnique Inc. et de Polyvalor, société en commandite respectivement aux 30 avril 2018 et 2017, aux 30 juin 2018 et 2017 et pour les exercices terminés à ces dates sont les suivants :

Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2018

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

4 - PLACEMENTS DANS DES FILIALES EN PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE (suite)

	Presses internationales		Polyvalor, société en commandite	
	Polytechnique Inc.			
	2018	2017	2018	2017
	\$	\$	\$	\$
Situation financière				
Actif	795	847	4 180	3 060
Passif	83	54	2 124	1 937
Capital et surplus				
Capital			8 011	7 515
Surplus (déficit)	712	793	(5 955)	(6 392)
Capital et surplus	712	793	2 056	1 123
	795	847	4 180	3 060
Résultats				
Produits	420	811	1 384	383
Charges	501	781	947	636
Bénéfice net (perte nette)	(81)	30	437	(253)
Surplus (déficit) au début	793	763	(6 392)	(6 139)
Surplus (déficit) à la fin	712	793	(5 955)	(6 392)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(2)	170	693	(360)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	2	(170)	(1 136)	230
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	-	-	173	(46)

Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2018

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

5 - VIREMENTS INTERFONDS

Au cours de l'exercice, des ressources non grevées d'affectations ont été transférées du fonds de fonctionnement au fonds d'immobilisations afin de financer les sorties nettes de fonds relatives aux immobilisations. Ces transferts se détaillent comme suit :

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
Sommes liées aux acquisitions d'immobilisations non financées par une autre source et prises en charge par le fonds de fonctionnement	2 143	1 927
Sommes pour assurer le financement de projets majeurs d'investissement		1 400
Contribution visant le financement des acquisitions d'immobilisations par le fonds de fonctionnement	2 018	1 264
	<u>4 161</u>	<u>4 591</u>

6 - COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

	<u>2018</u>		<u>2017</u>	
	<u>Fonds de fonctionnement</u>	<u>Fonds avec restrictions</u>	<u>Total</u>	<u>Total</u>
	\$	\$	\$	\$
MEES (a)	3 347		3 347	10 097
Droits de scolarité (b)	1 255		1 255	1 241
Comptes clients	454	3 822	4 276	4 883
Autres	2 342		2 342	2 065
	<u>7 398</u>	<u>3 822</u>	<u>11 220</u>	<u>18 286</u>

- (a) Les sommes à recevoir du MEES correspondent aux montants liés aux ajustements de clientèle. Aux 30 avril 2018 et 2017, la somme réelle attribuable aux subventions pour les variations de clientèle des exercices antérieurs est supérieure au montant versé par le MEES à cette fin et, par conséquent, ces sommes excédentaires sont à recevoir. Dans le cas contraire, un montant serait présenté dans les comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement comme somme à payer au MEES.
- (b) Les droits de scolarité sont présentés aux états financiers déduction faite d'une provision pour dépréciation de 668 634 \$ (518 593 \$ au 30 avril 2017).

Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2018

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

7 - SUBVENTIONS À RECEVOIR

	2018			2017
	Fonds de fonctionnement \$	Fonds avec restrictions \$	Fonds d'immo- bilisations \$	Total \$
Gouvernement du Québec				
MEES (a)	12 780	2 306	2 379	17 465
Canada		5 597		5 597
Autres		4		4
	12 780	7 907	2 379	23 066
				24 796

(a) Au 30 avril 2018, le solde des subventions à recevoir par le fonds de fonctionnement comprend un montant de 7 899 800 \$ (7 796 700 \$ au 30 avril 2017) correspondant à une subvention conditionnelle à l'atteinte de l'équilibre financier pour l'exercice terminé à cette date. Après la fin de l'exercice, cette somme a été encaissée.

8 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2018			2017
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Valeur comptable nette \$	Valeur comptable nette \$
Terrains	9 856		9 856	9 856
Améliorations des terrains et services généraux	4 746	2 927	1 819	2 057
Bâtiments	179 911	66 772	113 139	117 897
Améliorations majeures aux bâtiments	114 091	39 497	74 594	71 609
Améliorations locatives	339	119	220	615
Réacteur nucléaire	1 800	1 104	696	746
Équipement informatique	4 023	2 105	1 918	2 019
Équipement de communication multimédia	1 157	524	633	727
Équipements spécialisés liés à l'enseignement et à la recherche	88 730	45 047	43 683	44 354
Réseau de télécommunications	3 373	1 341	2 032	2 326
Mobilier et équipement de bureau	2 541	1 194	1 347	1 326
Autres équipements	7 536	4 713	2 823	3 176
Documents de bibliothèque	291	250	41	89
Matériel roulant	353	194	159	70
Dépôt pour des acquisitions	132		132	1 010
Projets en cours	18 488		18 488	17 123
	437 367	165 787	271 580	275 000

Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2018

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

9 - ACTIFS INCORPORELS

	2018			2017
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Droits d'utilisation du réseau de télécommunications géré par le RISQ	895	742	153	203
Logiciels	5 861	889	4 972	306
	6 756	1 631	5 125	509

10 - EMPRUNTS BANCAIRES

En vertu d'une entente intervenue en novembre 2004, l'École dispose d'une ouverture de crédit d'un montant maximum autorisé de 56 000 000 \$ (55 000 000 \$ au 30 avril 2017) contractée auprès de la Caisse centrale Desjardins et portant intérêt au taux de 1,71 % (0,97 % en 2017). Selon une entente avec le MEES, le maximum autorisé est déterminé annuellement à partir d'un budget de caisse approuvé par la direction. Au 30 avril 2018, la portion utilisée de l'ouverture de crédit totalise 13 500 000 \$ (27 500 000 \$ au 30 avril 2017) sous forme d'acceptations bancaires. L'ouverture de crédit est sans échéance et remboursable sur demande.

L'École dispose d'une marge de crédit d'un montant maximum de 12 509 000 \$ (12 509 000 \$ au 30 avril 2017) contractée auprès de Financement-Québec, qui porte intérêt au taux moyen des acceptations bancaires CDOR majoré de 0,3 % (1,94 %)(majoré de 0,3% (1,2 %) en 2017). Au 30 avril 2018, la portion utilisée de la marge de crédit totalise 1 647 000 \$ (6 316 000 \$ au 30 avril 2017).

11 - COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

	2018			2017
	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immo-bilisations	Total
	\$	\$	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	7 010	1 983	5 946	14 939
Salaires et charges sociales à payer	12 408	2 876	49	15 333
Dû à Presses internationales Polytechnique Inc.	465			465
	19 883	4 859	5 995	30 737
				27 941

Les sommes à remettre à l'État totalisent 1 930 000 \$ au 30 avril 2018 (1 681 000 \$ au 30 avril 2017).

Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2018

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

12 - APPORTS REPORTÉS

			<u>2018</u>	<u>2017</u>
	<u>Fonds avec restrictions</u>	<u>Fonds d'immo- bilisations</u>	<u>Total</u>	<u>Total</u>
	\$	\$	\$	\$
Solde au début	45 449	57 174	102 623	103 116
Montants constatés aux résultats				
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et aux actifs incorporels		(17 212)	(17 212)	(16 952)
Produits de recherche	(60 673)		(60 673)	(57 741)
Montants encaissés au cours de l'exercice				
Acquisitions d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels		24 977	24 977	14 820
Projets de recherche	67 368		67 368	59 380
Solde à la fin	52 144	64 939	117 083	102 623

Les apports reportés dans le fonds avec restrictions représentent des ressources non utilisées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à couvrir les charges du prochain exercice.

Les apports reportés dans le fonds de souscription représentent des ressources non utilisées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à couvrir les charges des exercices futurs.

Les apports reportés présentés dans le fonds d'immobilisations sont afférents aux immobilisations corporelles et aux actifs incorporels et comprennent le solde non amorti d'apports reçus pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels. Ces apports reportés se détaillent comme suit :

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
Afférents à l'acquisition d'immobilisations corporelles		
Travaux en cours	8 700	
Améliorations des terrains et services généraux	4	10
Bâtiments	20 712	21 132
Améliorations majeures aux bâtiments	11 582	10 966
Équipement informatique	611	580
Équipement de communication multimédia	23	22
Équipements spécialisés liés à l'enseignement et à la recherche	21 956	22 849
Réseau de télécommunications	78	101
Mobilier et équipement de bureau	75	57
Autres équipements	1 079	1 288

Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2018

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

12 - APPORTS REPORTÉS (suite)

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
Documents de bibliothèque	1	3
Matériel roulant	21	17
	<u>64 842</u>	<u>57 025</u>
Afférents à l'acquisition d'actifs incorporels		
Logiciels	97	149
	<u>64 939</u>	<u>57 174</u>

13 - BILLETS À PAYER

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
Billet à payer, 4,94 %, remboursable par versements annuels de 590 000 \$, capital seulement, et par un versement final de 1 180 000 \$ en juin 2034	10 620	11 210
Billet à payer, 3,536 %, remboursable par versements annuels de 480 000 \$, capital seulement, et par un versement final de 2 880 000 \$ en juin 2034	10 560	11 040
Billet à payer, 3,149 %, remboursable par versements annuels de 420 000 \$, capital seulement, et par un versement final de 2 940 000 \$ en juin 2034	9 660	10 080
Billet à payer, 3,511 %, remboursable par versements annuels de 203 000 \$, capital seulement, et par un versement final de 346 000 \$ en mars 2034	3 391	3 594
Billet à payer, 2,684 %, remboursable par versements annuels de 1 490 000 \$, capital seulement, et par un versement final de 2 620 000 \$ en mars 2029	17 520	19 010
Billet à payer, 2,609 %, remboursable par versements annuels de 2 632 000 \$, capital seulement, et par un versement final de 19 462 000 \$ en septembre 2027	43 145	
Billet à payer, 2,149 %, remboursable par versements annuels de 335 000 \$, capital seulement, et par un versement final de 5 365 000 \$ en septembre 2026	8 048	8 383
Billet à payer, 2,408 %, remboursable par versements annuels de 1 832 000 \$, capital seulement, et par un versement final de 9 225 000 \$ en septembre 2026	23 879	25 711
Billet à payer, 1,707 %, remboursable par versements annuels de 1 438 000 \$, capital seulement, et par un versement final de 2 155 000 \$ en mars 2022	6 467	7 905

Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2018

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

13 - BILLETS À PAYER (suite)

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
Billet à payer, 2,489 %, remboursable par versements annuels de 3 603 000 \$, capital seulement, et par un versement final de 27 382 000 \$ en décembre 2019	30 985	34 588
Billet à payer, 2,398 %, remboursable par versements annuels de 1 467 000 \$, capital seulement, et par un versement final de 22 165 000 \$ en mai 2019	23 632	25 099
Billet à payer, 2,472 %		9 600
Billet à payer, 2,472 %		18 840
	187 907	185 060
Tranche échéant à moins de un an	14 490	40 298
	173 417	144 762

Les billets à payer sont garantis, capital et intérêts, par les subventions votées annuellement par le gouvernement du Québec.

Les versements sur les billets à payer au cours des prochains exercices s'établissent comme suit :

	<u>\$</u>
30 avril 2019	14 490
30 avril 2020	58 967
30 avril 2021	9 420
30 avril 2022	10 137
30 avril 2023	7 982
Exercices subséquents	86 911

Le poste Intérêts sur les emprunts bancaires, les billets à payer et les obligations à payer à l'état des résultats se détaille comme suit entre les emprunts à court terme et les emprunts à long terme :

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
Intérêts sur les emprunts à court terme	297	229
Intérêts sur les emprunts à long terme	5 116	5 271
	5 413	5 500

Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2018

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

14 - OBLIGATIONS LIÉES À LA MISE HORS SERVICE DU RÉACTEUR NUCLÉAIRE

Les hypothèses posées à l'égard de l'inflation sont établies en fonction de l'interprétation que fait la direction de la conjoncture économique actuelle et future et du moment du décaissement des dépenses réelles. Ainsi, le taux utilisé pour déterminer la valeur future est de 2 %. Le taux d'intérêt sans risque et le taux d'ajustement en fonction de la qualité du crédit sont également établis selon l'interprétation que fait la direction de la conjoncture économique actuelle et prévue, et du moment du décaissement des dépenses réelles. Ainsi, l'École a actualisé les coûts liés au démantèlement du réacteur nucléaire en utilisant un taux sans risque ajusté en fonction de la qualité du crédit de 5 %. Dans le calcul des obligations liées à la mise hors service du réacteur nucléaire pour l'exercice terminé le 30 avril 2018, le montant total estimé des mouvements de trésorerie est de 3 260 000 \$ et l'échéancier prévu du paiement des mouvements de trésorerie est l'exercice se terminant le 30 avril 2032.

Le charge de désactualisation de l'obligation de l'exercice est de 46 000 \$ (50 000 \$ en 2017). Au cours de l'exercice, aucun paiement n'a été fait au titre des obligations liées à la mise hors service du réacteur nucléaire (aucun paiement au 30 avril 2017). La durée de vie utile du réacteur nucléaire est estimée à 30 ans.

L'École est tenue d'émettre une lettre de garantie en faveur de la Commission canadienne de sûreté nucléaire à titre de garantie pour les débours futurs liés aux dépenses de démantèlement. Ainsi, une lettre de garantie de 800 000 \$ a été émise par la banque en faveur de la Commission canadienne de sûreté nucléaire. Cette lettre de garantie échoit en mars 2019.

15 - AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

L'École offre des régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite à prestations définies à toute personne engagée à temps plein et à titre permanent, et à toute autre personne engagée autrement qu'à temps plein et à titre permanent si elle satisfait à certaines conditions prévues par les régimes.

L'évaluation actuarielle la plus récente des régimes d'avantages sociaux aux fins de la capitalisation a été effectuée respectivement pour le régime de retraite à prestations définies et le régime d'avantages complémentaires de retraite en date du 31 décembre 2015 et du 31 décembre 2014.

Régime de retraite à prestations définies

L'École offre un régime à prestations définies garantissant le paiement de prestations de retraite. Le régime de retraite à prestations définies est fondé sur le nombre d'années de service et sur le salaire moyen de fin de carrière.

Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2018

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

15 - AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

La situation de capitalisation du régime de retraite s'établit comme suit :

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
Obligations au titre des prestations définies	580 300	520 074
Juste valeur des actifs du régime	526 373	498 154
Situation de capitalisation – déficit et passif au titre des avantages sociaux futurs	53 927	21 920

Régime d'avantages complémentaires de retraite

L'École offre également un régime d'avantages complémentaires de retraite qui consiste en de l'assurance vie de base viagère et obligatoire, de l'assurance vie facultative cessant à 65 ans, de l'assurance maladie cessant à 65 ans et obligatoire et de l'assurance accident viagère et facultative.

La situation de capitalisation du régime d'avantages complémentaires de retraite s'établit comme suit :

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
Obligations au titre des prestations définies et déficit et passif au titre des avantages sociaux futurs	6 091	7 331

Sommaire des avantages sociaux futurs

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
Situation de capitalisation		
Obligations au titre des prestations définies	586 391	527 405
Juste valeur des actifs du régime	526 373	498 154
Déficit et passif au titre des avantages sociaux futurs	60 018	29 251
Charge nette au titre d'avantages sociaux futurs		
Régime de retraite à prestations définies	10 607	13 897
Régime d'avantages complémentaires de retraite	853	795
	11 460	14 692

Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2018

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

16 - SOLDES DE FONDS – AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
Fonds de fonctionnement		
Fluctuations futures du régime de retraite	3 374	5 743
Maintien des infrastructures de recherche	660	660
Activités internes liées à la recherche et aux laboratoires	10 870	11 336
Fonds d'éducation pour la formation continue et cours sur mesure	194	354
Fonds d'appui à l'enseignement	293	22
Activités internes liées à la collectivité	3 517	3 657
Activités internes liées aux services aux étudiants	298	494
Réserve spéciale pour projets d'immobilisations	493	509
Remplacements d'immobilisations	169	235
Mise en place du plan stratégique	175	1 097
Entreprises auxiliaires	309	280
	<u>20 352</u>	<u>24 387</u>
Fonds d'immobilisations		
Placement dans Polyvalor, société en commandite	2 048	1 015
Placement dans Presses internationales Polytechnique Inc.	712	793
Projets majeurs d'investissement		2 072
Remplacement du progiciel de gestion académique Projet PSRv2	305	445
	<u>3 065</u>	<u>5 041</u>
	<u>23 417</u>	<u>29 428</u>

17 - OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Presses internationales Polytechnique Inc.

Les opérations courantes suivantes ont eu lieu entre l'École et Presses internationales Polytechnique Inc. :

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
Produits		
Service de reprographie (a)	-	113
Honoraires de gestion (a)	53	73

(a) Les produits de service de reprographie et les honoraires de gestion sont présentés aux résultats au poste Ventes de produits et de services dans le fonds de fonctionnement.

Ces opérations ont été conclues dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, soit la valeur établie et acceptée par les parties.

Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2018

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

17 - OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES (suite)

Fondation de Polytechnique

La Fondation de Polytechnique, constituée en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), a pour mission de contribuer à l'essor de l'École, de ses étudiants et de son personnel par l'intermédiaire de programmes de bourses, d'octrois et de subventions. Elle est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

L'École exerce une influence notable sur la Fondation de Polytechnique, étant donné qu'elle a le pouvoir de nommer trois des douze membres du conseil d'administration.

Au cours de l'exercice terminé le 30 avril 2018, l'École a versé un montant de 436 000 \$ (150 000 \$ en 2017) à la Fondation de Polytechnique relativement à la Grande Campagne.

Au cours de l'exercice terminé le 30 avril 2018, l'École a reçu un montant de 786 000 \$ (907 000 \$ en 2017) de la Fondation de Polytechnique à titre de contributions pour différentes activités.

Association des diplômés de Polytechnique

L'Association des diplômés de Polytechnique, constituée en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), a pour objectif de regrouper les diplômés de l'École Polytechnique de Montréal dans le but de créer et d'entretenir le sentiment de fierté et d'appartenance de ses membres envers l'École. L'Association est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

L'École exerce une influence notable sur l'Association des diplômés de Polytechnique, étant donné qu'elle a le pouvoir de nommer trois des quatorze membres du conseil d'administration.

Au cours de l'exercice terminé le 30 avril 2018, l'École a versé une allocation de 200 000 \$ (200 000 \$ en 2017) à l'Association des diplômés de Polytechnique.

18 - ENGAGEMENTS

Au 30 avril 2018, l'École s'est engagée par rapport à des commandes non exécutées d'achat de biens et des contrats de services totalisant 18 859 000 \$, ainsi que pour l'aide financière totalisant 4 901 000 \$. Ces commandes non exécutées d'achat de biens et contrats de services viennent à échéance jusqu'en avril 2025.

Les paiements minimums exigibles pour les cinq prochains exercices s'élèvent à 19 249 000 \$ en 2019, à 680 000 \$ en 2020, à 707 000 \$ en 2021, à 736 000 \$ en 2022 et à 765 000 \$ en 2023.

De plus, le fonds de fonctionnement s'est engagé à verser une somme de 16 159 000 \$ au fonds d'immobilisations pour le financement d'immobilisations. Au 30 avril 2018, cette somme est principalement composée du coût de certains bâtiments utilisés pour des activités de recherche et d'enseignement depuis quelques années.

Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2018

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

19 - RISQUES FINANCIERS

Risque de crédit

L'École est exposée au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés au bilan. L'École a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les comptes clients et autres créances et les subventions à recevoir, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'École.

Le risque de crédit relatif aux subventions à recevoir et à une partie des comptes clients est considéré comme négligeable puisqu'ils concernent des sommes à recevoir des gouvernements.

Risque de marché

Risque de taux d'intérêt

Le fonds de dépôt, les emprunts bancaires et les billets à payer portent intérêt à taux fixe et exposent donc l'École au risque de variations de la juste valeur découlant des variations des taux d'intérêt. Le risque lié aux billets à payer est compensé par le fait que ces dettes sont subventionnées par le gouvernement du Québec.

Risque de change

Le risque de change découle de certaines ventes de produits et de services et des achats libellés dans une monnaie étrangère. L'École est exposée au risque de change en raison des comptes clients et autres créances et des comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement libellés en dollars américains et en euros. Les actifs et les passifs libellés en devises se détaillent comme suit :

	2018		2017	
	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs
	\$	\$	\$	\$
Dollars américains	312	611	450	200
Euros	31	52	41	51

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'École est le risque qu'elle éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'École est donc exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés au bilan.

20 - CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certaines données correspondantes fournies pour l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice.